



Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

Justice environnementale et équité sociale : Réflexions sur la politique de gratuité de l'eau en Afrique du Sud.

David Blanchon, Géographe, Laboratoire Gecko – Université Paris X Nanterre

La question de l'accès à l'eau pour tous est depuis quelques années au cœur des question de développement, sous l'influence conjointe des travaux d'économistes comme A. Sen sur la notion de « capabilité » et des réflexions d'auteurs comme Samuelson et Coase sur la question des bien publics. Ce mouvement s'est notamment traduit par la proclamation d'un « droit universel d'accès aux ressources naturelles », d'un « droit à l'eau », dans les constitutions de nombreux Etats depuis les années 1990. Mais l'Afrique du Sud est à notre connaissance le premier pays à avoir donné une traduction concrète à ce droit. En septembre 2000, un an après son élection à la présidence sud-africaine, Thabo Mbeki annonça un plan ambitieux pour réduire la pauvreté, fondé sur l'accès gratuit à l'eau pour les plus pauvres : les municipalités en charge de la gestion de l'eau devaient fournir 6000 litres d'eau gratuitement par mois à chaque foyer sud-africain quel que soit le lieu où il réside.

Ce n'est pas tant sur les problèmes techniques soulevés par cette politique, ni sur la difficile question des effets de seuils que cette présentation est axée, mais sur les liens complexes qu'une telle mesure redessine entre les questions environnementales et sociales, autour des notions de justice et d'équité. Nous nous intéresserons notamment au double mouvement de « socialisation » de l'environnement – la réduction des injustices inhérentes à l'inégale répartition des ressources naturelles- et à l'inverse de « naturalisation » des inégalités sociales, c'est-à-dire la justification de l'inéquitable répartition des ressources au-delà du volume minimal délivré gratuitement.

Ces deux processus jumeaux posent la question du statut ambigu de l'eau dans le schéma des Bien Publics, et, en filigrane, la difficulté de penser le « chaînon manquant » entre les deux pôles opposés que ce sont la gratuité de la ressource naturelle et la marchandisation de l'eau distribuée.